



Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école de la Pommeraie

Procès-verbal du conseil d'établissement tenu le 24 novembre 2016 à 19 h 15 à l'école de la Pommeraie

ÉTAIENT PRÉSENTS :

| | |
|-----------------------------|--------------------------------|
| M. Daniel-Éric St-Onge | Parent |
| M. Vincent Couture | Parent |
| M. Markus Gauthier | Parent |
| M. Habib Mourad | Parent |
| Mme Lucie Charbonneau | Parent |
| Mme Mylène De Montigny | Enseignante |
| M. François Aubin | Enseignant |
| M. Emmanuel Guay | Représentant soutien |
| Mme Mélanie Brière | Enseignante |
| Mme Roxanne Bousquet Mailly | Représentante service de garde |
| Mme Geneviève Gilbert | Enseignante |
| Mme Magalie Joncas | Représentante de la communauté |

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

| | |
|----------------|------------|
| Mme Milena Joa | Directrice |
|----------------|------------|

ÉTAIENT ABSENTS :

| | |
|-----------------------|--------|
| Mme Dominique Beaupré | Parent |
|-----------------------|--------|

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La direction constate le quorum et ouvre la séance à 19h35.

2.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE16-17-14

Il est proposé par M. François Aubin et appuyé par M. Emmanuel Guay QUE soit adopté l'ordre du jour.

3.0 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 13 OCTOBRE 2016

CE16-17-15

Il est proposé par Mme Mylène De Montigny et appuyé par Mme Geneviève Gilbert QUE soit adopté le procès-verbal avec la modification suivante au point 10.3 : « modifier la représentante par le représentant de la communauté ».

3.1 Suivis au procès-verbal

Aucun suivi.

3.2 Signature du registre

Le registre est signé.

4.0 PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

Aucun public.

5.0 INFORMATION DE LA DIRECTION

5.1 Fonds à destination spéciale

Des explications sont données par Mme Milena Joa concernant le fonds à destination spéciale. L'argent de la Fondation y a été déposé. Une résolution du CÉ est nécessaire pour retirer des sommes dans ce fonds. Mme Joa fera un suivi des sommes.

Les sommes reçues par le Défi Pierre Lavoie doivent être utilisées pour un projet faisant la promotion des saines habitudes de vie. Un montant de 888,00 \$ y sera déposé.

5.2 Brigadière

Mme Joa a rencontré M. Clément de la ville de Mont-Saint-Hilaire le 16 novembre dernier et lui a réexpliqué les problématiques liées à la sécurité des marcheurs. Nous avons 160 marcheurs à l'école. Jusqu'à maintenant nous n'avons pas eu de confirmation si nous aurons un(e) bridagier/brigadière de la part de la ville.

M. Vincent Couture fera un suivi auprès du CPE qui est également concerné par la situation. Une résolution est adoptée par l'ensemble des membres du conseil d'établissement.



Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école de la Pommeraie

- « Considérant le nombre élevé des élèves marcheurs (160 élèves marcheurs) se rendant à l'intersection de la rue Pommeraie et Montenach ;
- Considérant l'achalandage important des voitures circulant à cette intersection aux périodes correspondant à l'arrivée et aux départ des élèves de l'école de la Pommeraie ;
- Considérant que la sécurité des élèves, parents et familles du quartier qui se déplacent en marchant à cette intersection est compromise ;
- Considérant qu'il s'agit d'un sujet de discussion et une préoccupation des membres du conseil d'établissement depuis trois années ;

Il est proposé par l'ensemble des membres du conseil d'établissement de l'école de la Pommeraie que la ville de Mont-Saint-Hilaire nomme un(e) brigadier/brigadière à l'intersection Pommeraie et Montenach afin de porter assistances aux élèves marcheurs lors de leur arrivées et départs de l'école. »

5.3 Projet ergothérapie

Mme Joa informe les membres que l'école de la Pommeraie offre des ateliers d'ergothérapie aux trois classes du préscolaire.

5.4 Affichage et lampadaires dans le débarcadère

Un courriel sera envoyé aux parents sur les changements de signalisation. Le projet lampadaire début demain.

5.5 Levée de fonds

Avant de faire une levée de fonds, nous devons cibler un objectif. M. St-Onge nous encourage à y réfléchir sur le besoin de faire une levée de fonds.

5.6 Calendrier 2017-2018

Mme Joa nous présente la proposition du calendrier scolaire 2017-2018.

6.0 POINTS DE DÉCISION

6.1 Convention de gestion et de réussite éducative 2016-2017

Mise en contexte par Mme Joa. Les objectifs découlent directement du plan stratégique de la commission scolaire ainsi que du portrait de l'école. Présentation de la part de la direction.

CE16-17-16

Il est proposé par Mme Mélanie Brière et appuyé par M. Habib Mourad
QUE soit adoptée la convention de gestion et de réussite éducative 2016-2017.

6.2 Demande de remboursement des activités auteurs 2015-2016 par le fonds à destination spéciale

Ce point est reporté à la prochaine rencontre du CÉ.

Un montant de 2 000 \$ a été accordé pour le programme Culture à l'école.

7.0 POINTS D'ÉCHANGE

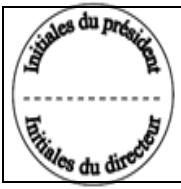
7.1 Photos scolaires

M. St-Onge présente l'historique et les insatisfactions relevées depuis 2 ans.

M. St-Onge et M. Mourad regarderont les possibilités de compagnies de photographies.

7.2 Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.



Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école de la Pommeraie

7.3 Parole au représentant du comité de parents

M. St-Onge explique qu'il y a eu 2 réunions en 2 semaines. Politique d'admission : Il y a eu le concept d'ancienneté qui a été ajouté à la politique concernant le transfert d'élèves. Le comité de parents a également recommandé la reconnaissance du préscolaire dans les années d'ancienneté. De plus, le comité de parents demande des preuves de résidences lors des inscriptions et ce, annuellement.

Une décision est à venir le 7 décembre prochain par les commissaires.

La politique alimentaire de la CSP a été discutée et clarifiée.

7.4 La vie au service de garde

Mme Roxanne nous parle des journées pédagogiques des 17 et 18 novembre dernier. Tout s'est bien déroulé.

7.5 La vie à l'école

Mme Joa présente la semaine de l'harmonie « Donnons-nous la main pour l'harmonie » qui s'insère dans le plan de lutte à l'intimidation. Il y aura une boîte « Harmonie » à l'entrée pour des fiches de signalement.

Les rencontres de parents se sont bien déroulées.

La Guignolée se tiendra le 8 décembre prochain.

7.6 Autres sujets

Aucun sujet n'a été ajouté.

8.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE16-17-17

Il est proposé par Mme Geneviève Gilbert et appuyé par M. Emmanuel Guay QUE l'assemblée soit levée à 21h05.

Mme Lucie Charbonneau, secrétaire à la prise de notes

Daniel-Éric St-Onge, président

Milena Joa, directrice